

# CAP'VACANCES

## Aide aux vacances Pour les 18/25 ans



*PROJET... Solidaire ?  
Cultuel ?  
Touristique ?*

**« Prends ton projet en main... »**

**Intitulé du projet :**

---

<p><i>Cadre réservé</i></p>	<p>Reçu par : .....</p> <p>Le : .....</p>
<p><i>Observation :</i> .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>N° demande</p> <p>.....</p>

**Destination :** \_\_\_\_\_

**Types de projet :**

**\* Catégorie 1**

- Circuit découverte
- Famille
- Touristique

**\*\* Catégorie 2**

- Humanitaire
- Solidaire
- Linguistique
- Culturel
- Sportif

**PROJET :** Individuel  Collectif

Nombre de participants pour les projets collectifs : Fille : \_\_\_\_\_ Garçon : \_\_\_\_\_

**Voyagistes :**

LINA Voyages

Autre\*  Précisez : \_\_\_\_\_

*\*Assurez-vous que votre prestataire de voyage accepte le mode de paiement par bon administratif pour le séjour de type catégorie 2*

**Moyens de transport :**

Train

Avion

Bateau

Autre  Précisez \_\_\_\_\_

**Types d'hébergement :**

Camping

Auberge de jeunesse

Hôtel

En famille

Autre  Précisez : \_\_\_\_\_

**Informations complémentaires**

---

---

---

---

---

## **LISTE DES PARTICIPANTS**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Né.e le</b>	<b>Téléphone</b>

## **BUDGET PRÉVISIONNEL**

	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
Transport		Apports personnels	
Hébergement		Aides sollicitées	
Autre		Autres aides	
TOTAL		TOTAL	

**Coût par personne** \_\_\_\_\_ Euros

## CONDITIONS D'ELIGIBILITE

---

- . Avoir entre 18 et 25 ans
- . Être domicilié(e) à Vitry-sur-Seine
- . Accepter et Signer le règlement du dispositif Cap Vacances

## PIÈCES À FOURNIR

---

- . Justificatif d'identité et Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- . Justificatif d'acompte versé
- . Devis réservation (billet d'avion, bateau, train, hébergement, activités...)

## Informations IMPORTANTES

- ▶▶ L'octroi du soutien financier n'est pas systématique.
- ▶▶ Le règlement CAP VACANCES doit obligatoirement être accepté et signé par l'ensemble des candidats du projet déposé
- ▶▶ Une seule aide nominative par an et par candidat
- ▶▶ Les demandes individuelles feront l'objet d'une étude par une commission souveraine qui établira la subvention attribuée.
- ▶▶ Les projets sont à déposer à la Maison de la jeunesse du 22 Janvier 2024 au 30 septembre 2024 inclus. Vous devez alors vous assurer de pouvoir partir en vacances même sans cette aide.
- ▶▶ Les départs sont à prévoir entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 décembre 2024
- ▶▶ La réponse à votre demande vous sera notifiée par courrier.
- ▶▶ Les aides seront accordées dans la limite du budget alloué. Le paiement auprès de votre prestataire se fera par bon administratif pour le type de projet catégorie 2 et en chèque ANCV pour le type de projet catégorie 1.
- ▶▶ La participation obligatoire à l'évènement « Retours projets »

Je suis informé que les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné de la Direction Jeunesse, pour la finalité suivante : inscription sur le dispositif CAP VACANCES. Le destinataire des données est le service jeunesse. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Direction des systèmes d'informations et du numérique de la ville de Vitry-sur-Seine. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

Date :

Nom et Signature :

### Cadre réservé à l'administration

Numéro du projet :	Participation « Retours Projets » : Oui /Non
Nature du projet :	Nombre de participants :
Subvention accordée :	Président de la commission Signature :